

MONTREUIL

Santé et qualité de l'air intérieur

Prévention des pathologies liées à la qualité de l'air dans les logements insalubres.

Le Service communal d'hygiène et de santé (SCHS) met en œuvre des actions coercitives, des expertises techniques et médico-sociales visant à améliorer la qualité de l'air intérieur afin de prévenir les atteintes respiratoires, dermatologiques, oculaires, les décompensations de pathologies cardio-vasculaires préexistantes et les souffrances psycho-sociales liées à l'exposition aux moisissures, aux acariens, à l'humidité, au monoxyde de carbone (CO) et à une mauvaise ventilation.

ATOUPS :

- Moyens humains : Le SCHS est composé notamment de : 1 responsable de service, 8 inspecteurs de salubrité, 1 infirmier en santé publique, 2 conseillères en économie sociale et familiale, 1 enquêtrice sociale.
- Moyens techniques : Caméra thermique, détecteur de CO, thermo-hygromètres, de testeurs d'humidités, de kit de prélèvements et d'analyse des moisissures.
- Moyens législatifs : Code de la Santé Publique, Règlement Sanitaire Départemental (RSD)

PARTENARIATS :

Atelier Santé Ville, CCAS, Agence Régionale de Santé, Préfecture 93, Conseil départemental 93, DRIHL, CPAM 93, LCPP, LHVP, Est Ensemble, SOREQA, Centre Hospitalier André Grégoire, CMS, PMI, MVE, ANAH, ADEME

Localisation : Montreuil (Seine-Saint-Denis)

CONTACT :

Commune de Montreuil

Mme Riva GHERCHANOC Adjointe déléguée à la santé, à l'égalité femmes/hommes, à la lutte contre les violences faites aux femmes et à la lutte contre les discriminations,

M. Selahattin KAYA Directeur Général Adjoint santé, culture, sport

M. Goulven TURMEL Responsable du SCHS de Montreuil

Mme Nathalie CHRISTOL-JEGOU Coordinatrice de l'Atelier Santé Ville/ Contrat local de santé

GRENOBLE

Réduire l'intensité et la durée des pics de pollution

Protocole partenarial de gestion des pics de pollution atmosphérique : mesures renforcées visant le transport pour le bassin grenoblois.

Mesures graduées en cas de persistance : modération de circulation/tarifification des déplacements doux.

Ce dispositif expérimental d'un an prévoit des mesures graduées lors des pics de pollution, visant les déplacements :

- information de la population sur les causes et enjeux sanitaires, avec pré-information,
- restriction des émissions des véhicules les plus polluants ;
- tarifification allant jusqu'à la gratuité pour les transports en commun dont le TER, les Métrovélos, les parcs-relais, et incitation au co-voiturage ;
- adaptation de l'organisation du travail (télétravail, plans de déplacements), ...
- exemplarité : formation du personnel accueillant des enfants, limitation de l'usage des véhicules...

Agir en « pic » est conçu comme un moyen d'encourager les changements de comportements durables, les plus efficaces en matière de santé publique.

PARTENARIATS :

Préfecture, DDT, DREAL, Agence Régionale de la Santé, Grenoble Alpes Métropole, Communauté de communes du Grésivaudan, Communauté d'agglomération du Pays, Région-Rhône Alpes, Association Air Rhône-Alpes, Chambre de Commerce et de l'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Académie de l'Isère, Direction Interdépartementale des Routes et AREA, Le Dauphiné Libéré, Télégrenoble, France 3, Radio France Bleu.

BESOINS :

- Efficacité renforcée des dispositifs : information et conseils en temps réel.
- Capteur individuels et alertes personnalisées (objets connectés) ?
- Expertise sanitaire sur les mesures à adopter auprès des publics sensibles ou des usagers des équipements sportifs ou lors des manifestations sportives de plein air, ou des agents effectuant des efforts intenses en extérieur...
- Mobiliser le grand public pour inciter aux changements de comportement (mobilité...) : quels outils de communication/sensibilisation ?

CONTACT :

Politique: mondane.jactat@grenoble.fr

Technique: christine.simoens@grenoble.fr

www.grenoble.fr

GRENOBLE

Améliorer la qualité de l'air intérieur dans les écoles

Articuler les enjeux de santé et les enjeux énergétiques pour améliorer la santé des publics les plus vulnérables (enfants).

Actions sur le bâti et sur les usages afin d'améliorer la QAI prioritairement dans les locaux accueillant un public fragile. Construction de nouveaux bâtiments, rénovation et extension d'équipements existant pour répondre aux besoins d'accueil de nouveaux écoliers. Solutions techniques favorisant la performance énergétique et la qualité de l'air intérieur au-delà des normes en vigueur.

1/ Agir sur la construction, initier des changements de pratiques et une montée en compétence des professionnels sur les questions de la QAI : des prescriptions environnementales supérieures aux normes nationales pour les équipements scolaires neufs et les rénovations lourdes : performance énergétique RT 2012 – 20%, ventilation permettant un renouvellement d'air neuf au minima de 25 m³/h/personne. Certains produits choisis parmi les produits de type A+.

2/ Mesurer : installation de capteurs pour mesurer le taux de CO₂, les COV (si possible en continu).

3/ Agir sur les usages : ateliers d'information auprès des personnels encadrant les activités de nettoyage, ateliers de sensibilisation auprès des personnels d'encadrement et des enfants

Promouvoir les « bons gestes » auprès de la population

ATOUS :

Equipe municipale engagée dans le plan école et pilotage assuré par la direction générale avec une coordination technique transversale mobilisant les ressources de nombreuses directions.

Les objectifs politiques du plan municipal de santé pour 2016-2020 et le plan école ont été délibérés en janvier et septembre 2015.

BESOINS :

Optimisation de la performance environnementale et de la qualité sanitaire des produits et du coût. Dispositifs pérennes de mesure de la QAI (capteurs à bas coût) et applications simples avec alertes pour les usagers.

CONTACT :

Politique : Vincent Fristot/ Mondane Jactat et Fabien Malbet

Technique : Aurelie Raoux / Hugues Fradet

GRENOBLE

Réduire l'intensité et la durée des pics de pollution

Protocole partenarial de gestion des pics de pollution atmosphérique : mesures renforcées visant le transport pour le bassin grenoblois.

Mesures graduées en cas de persistance : modération de circulation/tarifcation des déplacements doux.

Ce dispositif expérimental d'un an prévoit des mesures graduées lors des pics de pollution, visant les déplacements :

- information de la population sur les causes et enjeux sanitaires, avec pré-information,
- restriction des émissions des véhicules les plus polluants ;
- tarifcation allant jusqu'à la gratuité pour les transports en commun dont le TER, les Métrovélos, les parcs-relais, et incitation au co-voiturage ;
- adaptation de l'organisation du travail (télétravail, plans de déplacements), ...
- exemplarité : formation du personnel accueillant des enfants, limitation de l'usage des véhicules...

Agir en « pic » est conçu comme un moyen d'encourager les changements de comportements durables, les plus efficaces en matière de santé publique.

PARTENARIATS :

Préfecture, DDT, DREAL, Agence Régionale de la Santé, Grenoble Alpes Métropole, Communauté de communes du Grésivaudan, Communauté d'agglomération du Pays, Région-Rhône Alpes, Association Air Rhône-Alpes, Chambre de Commerce et de l'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Académie de l'Isère, Direction Interdépartementale des Routes et AREA, Le Dauphiné Libéré, Télégrenoble, France 3, Radio France Bleu.

BESOINS :

- Efficacité renforcée des dispositifs : information et conseils en temps réel.
- Capteur individuels et alertes personnalisées (objets connectés) ?
- Expertise sanitaire sur les mesures à adopter auprès des publics sensibles ou des usagers des équipements sportifs ou lors des manifestations sportives de plein air, ou des agents effectuant des efforts intenses en extérieur...
- Mobiliser le grand public pour inciter aux changements de comportement (mobilité...) : quels outils de communication/sensibilisation ?

CONTACT :

Politique: mondane.jactat@grenoble.fr

Technique: christine.simoens@grenoble.fr

www.grenoble.fr

STRASBOURG

Intervention individuelle et collective en pollution de l'environnement intérieur

Audit et conseil à domicile sur la qualité de l'air intérieur, outils pédagogiques à visée collective

Les Conseillers Médicaux en Environnement Intérieur (CMEI) développent des interventions individuelles et collectives en pollution de l'environnement intérieur, dans le cadre d'un dispositif (INTAir'agir) améliorant les demandes.

- Le CMEI intervient gratuitement au domicile des patients à la demande d'un médecin après un diagnostic en lien avec des polluants de l'environnement intérieur. Une information est apportée et des mesures d'éviction sont proposées pour réduire l'exposition.
- Les CMEI travaillent également avec le grand public et les partenaires relais (ex : travailleurs sociaux) sur la problématique santé-environnement avec différents outils.
- Le métier de CMEI est accessible après obtention d'un diplôme interuniversitaire santé respiratoire et habitat à l'issue de six semaines de formation, ou par le biais d'une licence professionnelle des métiers de la santé et de l'environnement.
- Avec l'ASPA (Association pour la Surveillance et l'Etude de la Pollution Atmosphérique en Alsace) et l'ARS, un dispositif (INTAir'agir) a été finalisé pour améliorer la prise en charge des demandes.

PARTENARIATS :

Ce travail se fait en partenariat avec l'APPA Alsace (Association de la Prévention de la Pollution Atmosphérique), ASPA, CAUE, ADIL, ARS, Service communal d'hygiène et de santé des grandes villes.

CONTACT :

Pôle de Pathologie Thoracique, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

www.cmei-France.fr

NANTES

Campagnes d'information et de mesure du radon dans l'habitat et certains ERP, sur Nantes et Nantes Métropole

Mesures dans l'habitat privé, et accompagnement en cas de taux important dans le logement.

- Depuis 2007, sept campagnes radon ont permis la distribution de dosimètres auprès d'habitants situés sur la zone granitique de la ville. 934 mesures ont été réalisées : près de 28 % présentaient un taux supérieur à 300 Bq/m³.
- Une réunion de restitution des résultats est organisée ensuite, et un diagnostic bâti pour les maisons ayant des dépassements de seuil importants est proposé. Des mesures systématiques sur cette zone dans les équipements municipaux recevant des enfants (crèches et écoles) ont lieu en parallèle (proposition aux établissements privés).
- Dans le cadre d'un Programme d'intérêt général, l'opérateur propose des mesures depuis 2014 sur Nantes Métropole.

PARTENARIAT :

Mission santé publique de la ville de Nantes. Information : collaboration de l'ARS et de l'ASN. Diagnostic dans l'habitat : Cerema et secteur hygiène de la ville. Mesures sur Nantes Métropole (PIG "Habiter Mieux") : Solihab.

BESOINS :

L'action a vu la montée en compétences du secteur hygiène de la ville sur la remédiation. Des associatifs proposent également maintenant des actions sur différentes communes du département.

CONTACT :

Mission Santé Publique de la ville de Nantes - Fabrice Guyard
fabrice.guyard@mairie-nantes.fr

www.nantes.fr

MARSEILLE

La plateforme collaborative « air-marseille.eu »

en support du dispositif de gouvernance territoriale sur la qualité de l'air

Né du projet européen GOUV'AIRNANCE visant à réduire la pollution atmosphérique urbaine en Méditerranée et plus précisément dans quatre métropoles méditerranéennes : Tripoli (Liban), Aqaba (Jordanie), Valence (Espagne) et Marseille (France), le site internet « air-marseille.eu » se décline autour de quatre grandes thématiques : l'air à Marseille : quel enjeux ? Quel air je respire ? Qui fait quoi ? Et moi, que puis-je faire ?

- Air-marseille.eu a été créé par AIRPACA avec l'appui financier de la Ville de Marseille. L'Association est agréée par le ministère en charge de l'Environnement pour la Surveillance de la Qualité de l'Air de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle est membre de la Fédération ATMO France.
- Il a été désiré la mise en évidence des secteurs géographiques les plus exposés à la pollution avec en filigrane, l'incitation des acteurs à prendre en considération ces inégalités territoriales.
- l'implication citoyenne des Marseillais a été recherchée au travers d'actions personnelles.
- Le versant « Santé » n'a pas été omis et les conseils de prévention sont présents sur le site sous l'intitulé « En cas d'Urgence ».

PARTENARIATS :

la Société civile avec ses associations environnementales, la DREAL, des Industriels dont ARKEMA, la Régie des Transports de Marseille, l'ARS PACA, la Cire/InVS, le Grand Port Maritime de Marseille, l'EPCI « Marseille Provence Métropole », la Région PACA, le Conseil départemental 13, la confédération des CIQ, l'AGAM, l'AVITEM, la Ville de Marseille à travers la Direction des Relations Internationales et Européennes (DRIE), la Direction de la Prospective, le Service de la Santé Publique et des Handicapés (SSPH), le Service Environnement et Stratégie Énergétique et bien évidemment, AIRPACA.

CONTACT :

Jean Charles LARDIC jclardic@mairie-marseille.fr, Vincent WALLAERT v.wallaert@ins-med.org, Dominique ROBIN dominique.robin@airpaca.org et Mme Dominique CHANAUD dchanaud@mairie-marseille.fr, Sylvain MICHALLET smichallet@mairie-marseille.fr

RENNES

Captation citoyenne de données environnementales

Collecter, partager, diffuser des données sur la qualité de l'air avec les habitants et amener à faire de ce sujet un enjeu collectif pour aller vers un changement de comportements.

- Associer pleinement les citoyens aux enjeux de santé environnementale
- Concevoir un prototype de capteur open-source géo-localisé permettant de collecter en temps réel des informations sur la qualité de l'air et les usages en lien avec celle-ci
- Mettre ces capteurs à la disposition des habitants, des partenaires et des services municipaux en s'appuyant notamment sur le réseau des Espaces numériques municipaux,
- Diffuser les données recueillies en open data, associées à une cartographie
- S'inscrire dans un processus scientifique de recherche-action s'entourant de compétences et d'expertises locales
- Développer une large communication autour de la démarche pour favoriser la participation et l'appropriation des enjeux de la qualité de l'air par la population en s'appuyant sur le réseau associatif rennais.

Démarche innovante qui associe citoyens, nouvelles technologies numériques dans une ambition de démarche collective et participative en s'appuyant sur les acteurs relais du territoire.

BESOINS

Besoins en terme de visualisation des données : applis, cartographie, plate-forme, mobilier urbain, autres formes que les écrans pour partager cette données dans la ville.

Benchmark des produits existants, réflexion globale sur la valeur de la donnée scientifique.

Algorithmes pour comparer la donnée captée par notre boitier et la donnée officielle en y associant des facteurs comme la météo, la température...

CONTACT :

Techniciens : Audrey MARTIN/Pauline MORDELET – Direction Santé Publique Handicap, Service Sante Environnement Ville de Rennes, Dsph-santeenvironnement@ville-rennes.fr

Élue : Charlotte Marchandise-Franquet, Adjointe déléguée à la santé, c.marchandise-franquet@ville-rennes.fr

<http://metropole.rennes.fr>

GRAND NANCY

Pollin'Air - Détecter l'arrivée des pollens pour prévenir les allergies

Créer un réseau de bénévoles qui signaleront l'apparition de pollen allergènes dans le but d'alerter les personnes sensibles. 20% des français souffrent d'allergies. A l'horizon de 2050, il pourrait s'agir de la moitié de la population. Or un traitement individuel représente pour la collectivité un coût avoisinant les 1500 euros.

- Mettre en place un réseau de bénévoles, les sentinelles du pollen, qui signaleront l'apparition de pollens allergènes sur le territoire
- Croiser les données de prévision de qualité de l'air avec les prévisions de contamination aérobiologique ;
- Mettre en œuvre un outil d'alerte nourri par ces informations, relayé par les pharmaciens et destiné aux personnes allergiques

Anticiper les épisodes allergènes, minimiser les symptômes et de réaliser des économies au niveau des traitements associés.

EXPERTISES :

- Le réseau des allergologues pour définir un indice global et améliorer le dispositif de veille et d'observation
- Air Lorraine pour fournir les données de qualité de l'air, établir les supports informatiques nécessaires au recueil de donnée et à leur diffusion
- Les associations de botanistes de Lorraine, les services des espaces verts, les jardinerie pour la mise en place d'un réseau de bénévoles, chargés d'observer et de signaler l'apparition des pollens en fonction du stade de développement des espèces allergisantes.
- Pharmagest, éditeur de logiciels destinés aux pharmaciens couvrant 80% des officines de Lorraine, pour l'expertise informatique et les services associés.
- Les pharmaciens, au contact fréquent des personnes allergiques, rôle pivot pour la constitution de ce réseau de vigilance et d'alerte.

BESOINS :

Ce projet a besoin de professionnels de santé susceptibles de prescrire des mesures de préventives et curatives aux personnes allergiques quand elles sont informées.

CONTACT :

Jean-Pierre SCHMITT, Directeur d'Air Lorraine, jp.schmitt@air-lorraine.org

GRAND NANCY

Design'Air - Comment donner à voir la qualité de l'air dans l'espace urbain

Des étudiants en design réalisent un objet qui va donner à voir la qualité de l'air dans l'espace urbain afin de sensibiliser la population.

Des étudiants en design de l'Ecole nationale supérieure d'art et de design de Nancy (ENSAD) vont s'approprier les problématiques liées à la qualité de l'air (Etudier, Informer, Sensibiliser) et concevoir un dispositif urbain, ayant une vocation plastique et citoyenne, qui permettra au grand public de visualiser la qualité de l'air.

- permettre à chacun de mieux connaître les enjeux de la qualité de l'air,
- prendre conscience de sa responsabilité en tant que citoyen et acteur de la ville,
- pour améliorer l'environnement et le confort de tous.

Les étudiants de l'Ecole des Mines et de l'ENSAD de Nancy viennent s'ajouter à la mobilisation qui regroupe déjà des chercheurs, des innovateurs, des professionnels de la santé et des acteurs publics.

Cette mise en relation des expertises a pour but de promouvoir une approche transversale Santé, Air, Climat et Energie.

BESOINS :

- de spécialistes des nouvelles technologies et des objets connectés,
- de spécialistes des matériaux intelligents,
- de promoteur des smart cities,
- d'autres collectivités souhaitant reprendre à leur compte l'objet qui sera produit.

CONTACT :

Jean-Pierre SCHMITT, Directeur d'Air Lorraine, jp.schmitt@air-lorraine.org

www.air-lorraine.org

ANGERS

Des actions pour améliorer la qualité de l'air et du cadre de vie

- Vélo Cité : La ville d'Angers met gratuitement à la disposition des Angevins des vélos. Rapide, économique et bon pour la santé, le vélo contribue également à l'amélioration du cadre de vie.
- Auto cité : la ville d'Angers, en collaboration avec la Sara (Société d'Aménagement de la Région d'Angers), mets en place Autocité+, service économique et écologique, complément aux modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle (bus, le tramway, le vélo, la marche à pied, ...).
- Jardins en pied d'immeubles : Dans le cadre du renouvellement urbain de quartiers sensibles, les jardins participatifs s'avèrent bénéfiques pour la gestion d'espaces en milieu urbain dense et la cohésion sociale.
- Signalétique piétonne : Pour promouvoir la marche et l'activité physique, la Ville d'Angers développe le jalonnement qui indique les temps pour se déplacer à pied d'un site à un autre. Le centre-ville d'Angers est balisé en 15 lieux.
- Pédibus : Basé sur l'échange de service, Pédibus repose sur l'implication des parents bénévoles. En lien avec l'association de parents d'élèves, le personnel éducatif de l'école, l'ADEME et la Maison de l'environnement, accompagnent les parents dans cette démarche.
- Pollinarium sentinelle : espace d'environ 200 m² regroupant des plantes communes de la région à haut pouvoir allergisant (graminées et ligneuses). Relevé quotidien de la première libération de pollen, transmis au corps médical et au grand public.

BESOINS :

- Comment informer les habitants sur la qualité de l'air en temps réel et en ville ?
- Comment les inciter à prendre des mesures individuelles pour améliorer la qualité de l'air et les informer sur l'impact de leur action ?
- Comment informer personnellement des habitants volontaires sur la qualité de l'air pour les inviter à mettre en place des mesures préventives ?
- Quelles technologies pour mesure et informer sur la qualité de l'air à l'intérieur de l'habitat ?

CONTACT :

Richard YVON, Conseiller municipal délégué à la Santé, Tél. : 02 41 05 40 45, richard.yvon@ville.angers.fr

Gérard BOUSSIN, Médecin territorial, Direction Environnement Santé Publique, Tél. : 02 41 05 44 20, gerard.boussin@ville.angers.fr